



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2026, le 9 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 01/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/04/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PROCHASSON Grégory, M. FRANCCART Jean-Luc, Mme BELLANGER Isabelle, Mme GUILLEMINOT Patricia, M. FRAPPIN Christophe, M. PICARD Sébastien, M. THOMAS Julien, Mme GRANGÉ Tracy

Excusé : M. GEINDREAU Vincent

Secrétaire de séance : Mme MAULARD Marie-Odile

D2026_19 – Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les Articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient d'élire 3 membres titulaires et 3 membres suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que dans les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission se compose du Maire, son président, et de 3 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il invite alors l'Assemblée à déposer une liste pouvant comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir, soit 6 sièges, pour l'élection de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Considérant que la Maire est Présidente de droit de chaque commission,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **nomme** à la Commission d'Appel d'Offres :

- 3 membres titulaires : Mr GEINDREAU Vincent, Mme GUILLEMINOT Patricia, Mr PROCHASSON Grégory,
- 3 membres suppléants : Mr PICARD Sébastien, Mr THOMAS Julien, Mme MAULARD Marie-Odile.

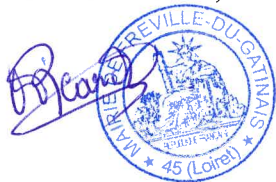
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 10/04/2026

La Maire,

Mme PICARD Martine,



Le secrétaire de séance,

Mme MAULARD Marie-Odile